

DECISION DU MAIRE 2025/025

Madame la Maire de Bourbon-Lancy

OBJET :

Assistance technique
à l'exploitation et à la
maintenance de la
station d'épuration :
contrat de prestation
de services.

Vu les articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 27 Mai 2020 donnant délégation à Madame la Maire pour prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et accords-cadres ainsi que toutes décisions concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont ouverts au budget,

Considérant la volonté de la Ville de Bourbon-Lancy d'avoir recours à une délégation de service public pour la gestion du service d'assainissement au 1^{er} janvier 2026,

Considérant la volonté de la Ville de Bourbon-Lancy de confier à Suez Eau France une prestation de services pour l'assistance à la gestion de la station d'épuration jusqu'au 31 décembre 2025,

Vu la proposition de SUEZ Eau France – 16 Place de l'Iris – 92040 PARIS LA DEFENSE,

DECIDE :

ARTICLE 1 : de confier à Suez Eau France une prestation de services pour l'assistance à la gestion de la station d'épuration ayant pour objet :

- L'assistance technique à l'exploitation,
- L'assistance technique à la maintenance,
- La mise en œuvre d'un service d'assistance et de dépannage.

Cette prestation a pour objectif de renforcer et fiabiliser la gestion de la station d'épuration afin d'assurer la conformité du traitement, et in-fine la préservation du milieu aquatique et de sa biodiversité.

ARTICLE 2 : Le montant de cette prestation **s'élève à 2 240 € HT par mois** à compter du 1^{er} Juillet 2025 et jusqu'au 31 Décembre 2025.

ARTICLE 3 : Ampliation de la présente décision sera adressée :

- au représentant de l'Etat,
- à la Directrice Générale des Services pour exécution,
- à Mme la Comptable du SGC du Charolais Brionnais, Centre des Finances Publiques de Charolles.

Communication sera donnée au Conseil Municipal lors de sa réunion la plus proche.

Fait à BOURBON-LANCY, le 19 Mai 2025

Edith GUEUGNEAU

Maire

